

Les stations du Chemin Pastoral

Tout a commencé ...

L'Evêque Kohlgraf a parlé avec maintes personnes au cours de sa première année de travail ecclésiastique: au sein de l'Archevêché, du Décanat, au sein de groupes et d'assemblées. Il voulait, grâce à l'écoute, comprendre leur définition du visage de l'Eglise moderne. De plus, des „informateurs“ ont sondé dans d'autres diocèses pour s'informer des moyens qu'ils mettaient en œuvre pour le bon développement de l'Eglise.

Une planification concrète

Cette toile de fond a motivé l'Evêque Kohlgraf à développer les grandes lignes du Chemin Pastoral dans notre Diocèse. Depuis l'automne 2018, un centre de coordination lui apporte son soutien pour créer un lien entre les nombreux dossiers et les personnes associées au projet.

La préparation spirituelle

C'est dans le contexte des festivités pascales de 2019 que le Chemin Pastoral a commencé à se concentrer sur des questions spirituelles essentielles: Comment voulons-nous et pouvons-nous être l'Eglise de Jésus Christ aujourd'hui et en 2030 ? Quelles attitudes devons-nous adopter pour être encore plus l'Eglise du partage ? Ces questions vont nous accompagner tout au long de notre chemin.

La première phase

Projet devenu concret au printemps 2019 lors des assemblées des Décanats qui se sont vus chargés d'une mission très importante: d'ici l'été 2021, développer et présenter des concepts pastoraux pérennes s'inscrivant dans de nouveaux espaces de la vie pastorale. La

signification de ce projet est l'objet du dépliant et expliquée de façon détaillée.

La seconde phase

Les concepts pastoraux seront ensuite au centre des discussions et formeront la base du travail en aval. L'Evêque définira les nouvelles entités pastorales dans lesquelles les projets devront être développés et réalisés. 50 nouvelles paroisses vont voir le jour entre 2022 et 2030.

La troisième phase

Les nouvelles paroisses seront plus grandes. Elles ne seront néanmoins pas l'agrandissement de paroisses existantes. Elles seront plus des actrices de création de réseaux où une vie ecclésiastique enrichie pourra se développer en différents lieux et où la vie et la foi pourront être partagées. Il s'agit en fait d'être l'Eglise dans l'action et in situ. L'ouverture jouera un rôle central. Il faudra intégrer le large espace pastoral de la paroisse dans l'action et créer une plateforme d'échanges entre les personnes.

Vous trouverez sur notre page web de nombreux documents concernant le Chemin Pastoral. Vous y puiserez toutes sortes d'informations concernant la retraite spirituelle mais aussi l'échange avec les autres. Une place est dédiée à la prière et aux messes. Nous nous faisons une joie de vous retrouver nombreux sur notre site!

Edité en août 2019 par:

Le centre de coordination chargé du Chemin Pastoral :

Evêché de Mayence en Allemagne :

Bischöfliches Ordinariat Mainz, Postfach 1560, 55005 Mainz
pastoraler.weg@bistum-mainz.de

Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant:

<http://www.pastoraler-weg.de>



Chemin pastoral –
diocèse de Mayence:
De quoi s'agit-il?

Le Chemin Pastoral dans l'Evêché de Mayence: de quoi s'agit-il?

Le „Chemin Pastoral“ désigne l'évolution et le renouvellement de l'Eglise au sein de l'Evêché de Mayence. Il est d'ordre spirituel ainsi qu'organisationnel. Ce Chemin en devenir évolue avec le slogan: „ Une Eglise du partage“.

L'Eglise et la société bougent et se transforment. C'est dans ce contexte que l'Evêque Kohlgraf invite à participer aux changements. Pour commencer, il pose des questions phares :

- Qu'attendent les hommes et les femmes aujourd'hui de l'Eglise?
- Comment pouvons-nous réussir à annoncer le message des Evangiles, notamment pour tous ceux qui ne les ont pas encore découverts si intensivement?
- Pourquoi et comment voulons-nous être l'Eglise de Jésus Christ?

Les réponses à ces questions sont la base sur laquelle reposent les prochaines étapes du Chemin Pastoral. Car, avec chaque pas que nous ferons, nous serons confrontés à un nouveau défi: il pourra être spirituel, intellectuel, structurel, personnel ou même financier.

Une Eglise de partage: à quoi ressemblera-t-elle?

Partager la vie

- Nous voulons partager la joie et l'espoir, le deuil et les peurs des paroissiens. Les grandes questions du monde et des Hommes doivent devenir les grandes questions de l'Eglise.

Partager la foi

- Nous ne pouvons partager notre foi que dans l'union. Nos paroisses et nos églises ont la mission d'animer ce partage.

Partager les ressources

- Les personnes qui travaillent pour elle mais aussi la propriété matérielle (bâtiments et biens pécuniers) représentent les ressources de l'Eglise. Ces ressources sont importantes et doivent être utilisées de manière juste et équilibrées et servir les personnes missionnées par l'Eglise.

Partager les responsabilités

- Dès le baptême, chacun et chacune a le droit d'avoir des responsabilités au sein de l'Eglise. Nous voulons renforcer l'"être ensemble" et trouver de nouvelles formes pour concrétiser, redéfinir et attribuer les responsabilités.

L'avenir en chiffres et en faits: pourquoi ce Chemin est-il nécessaire?

L'objectif du Chemin Pastoral est de trouver des formes adéquates, tout en sachant les préserver, pour partager notre foi et vivre notre chrétienté ensemble. Ceci n'est possible qu'en sachant reconnaître les défis qui s'annoncent et en développant de nouvelles idées tout en apprenant à les gérer:

- Il est probable que le nombre de Catholiques dans le diocèse de Mayence va passer de 720 000 actuellement à environ 610 000 en l'an 2030.
- Le nombre de prêtres, de diacre, de collaborateurs laïcs dans le cadre communal et pastoral va aussi diminuer de façon considérable.
- De 2021 à l'an 2030 au plus tard, les 134 groupes et groupements paroissiaux actuels de notre Evêché vont être rassemblés en 50 paroisses. Ces nouveaux réseaux devront donner la possibilité à l'Eglise d'être vécue de près dans l'enceinte de ces multiples communautés et lieux ecclésiastiques.
- Les bâtiments, tout particulièrement les églises, sont des joyaux du patrimoine. Malheureusement, leur grand nombre ainsi que leur imposante grandeur posent un grand problème financier. A l'avenir, l'Evêché ne pourra plus assurer que la moitié des dépenses imposées.
- L'action pastorale doit, elle aussi, être financée. Nous tablons néanmoins sur un recul des recettes fiscales d'ici 2030 d'au moins 30 %.